

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ACI MARKET » en abrégé « ACIM »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 7EME
TRANCHE, Lot 3855, Ilot 312

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 01/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACI MARKET » en abrégé « ACIM

»

Objet : La société a pour l'objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Investissement
Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 7EME
TRANCHE, Lot 3855, Ilot 312

Dirigeant(s) M N'GUESSAN OI N'GUESSAN EUGENE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02914 du 09/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20289/GTCA/RC/2023 du 09/03/2023

